

Encaissez 1 200 euros par mois !

Sans parrainage, ni site Web ou formation spécifique !

Cher futur partenaire LSDA,

Si vous lisez ce document aujourd'hui, c'est que vous faites partie des personnes privilégiées qui auront accès à un supplément de revenu mensuel pouvant facilement atteindre 1 200 euros. Rassurez-vous, nul besoin de vous livrer à des activités de parrainage, gérer un site Web, ou apprendre et maîtriser de complexes techniques de marketing.

C'est nous qui travaillons pour vous et qui partageons nos bénéfices jusqu'à concurrence de 1 200 euros par mois ! Vos gains vous seront versés entre le 10 et 20 de chaque mois, selon le mode de paiement qui vous conviendra : [Paypal](#), [Alert Pay](#), [Chèque](#), [Western Union](#), ou [Moneygram](#).

Vous voulez en savoir plus ?

Votre curiosité est piquée ? Vous voulez savoir comment et pourquoi on devient un partenaire LSDA ? Augmenter votre niveau de vie vous intéresse ? Alors nous vous recommandons de porter toute votre attention à ce qui suit...

Pourquoi ?

Nous vous expliquerons comment obtenir un supplément variant de 800 à 1 200 euros par mois et ce, sans lever le petit doigt. De plus, en adhérant à notre programme avant le 16 mars 2012, vous ferez partie de la promotion accélérée, ce qui signifie que vous pourrez recevoir vos bénéfices 2 fois plus rapidement que prévu.

Nous offrons des résultats à nos partenaires !

Nous sommes conscients que lorsque vous recherchez une opportunité sur le Web, ce qui vous intéresse vraiment est le résultat final ! Et nous comprenons parfaitement cela ! En rejoignant notre programme, vous voulez recevoir vos ristournes chaque mois, et ce, pendant plusieurs années. Nous avons bien ciblé vos besoins et c'est pourquoi nous démontrons clairement les résultats qu'obtiennent nos partenaires. C'est le secret de notre formule, utilisée avec succès depuis plus de 2 ans.

Pour consulter les témoignages de nos membres :

L'important lorsque l'on rejoint un concept sont les résultats que l'on peut obtenir ! Nous avons bien ciblé votre besoin et nous en n'avons faite notre marque de commerce. Lorsque vous devenez Partenaire Passif, notre première mission est d'honorer notre engagement envers vous.

Nous vous invitons à lire les témoignages de nos membres :

<http://lastationdesaffaires.com/temoignage-partenaire-passif.html>

À qui s'adresse ce programme ?

Il s'adresse particulièrement aux internautes désillusionnés par leurs activités antérieures. Vous avez peut-être déjà tenté de gagner votre vie avec Internet, de quelque façon que ce soit (vente, blogue, programme d'affiliés, opportunité MLM, etc.). Malheureusement, pour plusieurs d'entre vous, le manque de ressources a conduit à une démotivation qui a provoqué l'échec de votre entreprise.

Pour éviter cette déplorable situation à tout prix, le programme *Partenaire Passif* est exactement ce qu'il vous faut ! Laissez notre équipe expérimentée s'occuper de votre compte et vous verser votre part des bénéfices, jusqu'à 1 200 euros par mois !

Comment devenir Partenaire Passif ?

- Imprimez ce document et lisez-le attentivement.
- Adhérez au programme avant le 16 mars prochain et laissez notre équipe travailler pour vous !

Qu'est-ce que le programme Partenaire Passif du site La Station Des Affaires ?

Ce programme vient en aide à nos revendeurs afin qu'ils puissent atteindre le quota de vente nécessaire pour générer un revenu atteignant les 4 chiffres par mois, le tout via l'intermédiaire de notre programme d'affiliés.

En devenant partenaire passif, vous permettez aux revendeurs de gagner davantage avec notre programme d'affiliés. En retour, non seulement vous bénéficiez d'un complément mensuel intéressant, mais nous vous accordons également un droit de parole en ce qui concerne l'administration de notre société. En tant que partenaire, vos opinions, suggestions et idées ont une valeur considérable et nous les considérerons avec attention.

Les avantages d'être un Partenaire Passif :

- Vous recevez un complément mensuel variant entre 800 et 1 200 euros.
- Nul besoin de parrainer de nouveaux membres ou proposer des abonnements, car votre compte affilié est pris en charge par la société de La Station Des affaires, qui se chargera de bâtir votre équipe de revendeurs.
- Si vous effectuez la promotion d'un produit ou service, vous disposerez d'un accès illimité à notre service de diffusion qui assurera un référencement ultra rapide de vos articles dans Google.fr
- Votre compte s'autofinancera au bout de 2 à 3 mois.
- Vous recevrez votre ristourne entre le 10 et le 20 de chaque mois.

Quels sont les avantages de la Station Des Affaires à vous compter parmi leurs partenaires passifs ?

L'objectif ultime de La Station Des Affaires n'est pas uniquement d'être le meilleur site d'articles promotionnels sur le marché francophone, mais aussi de proposer la crème des programmes d'affiliés. Nous avons constaté que plusieurs entrepreneurs internautes manquent de ressources pour atteindre le but fixé, ce qui les amène à se décourager puis inévitablement abandonner au bout de quelques semaines.

En créant le programme Partenaire Passif, nous répondons au besoin de ces internautes désillusionnés de leurs activités antérieures sur le Web. Si cette situation est la vôtre, ce programme est tout ce dont vous avez besoin pour vous remettre définitivement sur les rails !

Pourquoi ?

Ce programme vous offre un partenariat où les deux parties sont gagnantes. En devenant partenaire passif, c'est la Station Des Affaires qui s'occupe de votre compte affilié et qui bâtit votre équipe de vendeurs. Ainsi, puisque nous percevons un léger pourcentage des revenus générés par votre équipe, notre chiffre d'affaires s'accroît au même rythme que le vôtre. Ce tout nouveau programme a été spécialement conçu pour soutenir les affiliés auxquels il manquait les ressources requises pour générer un revenu dans les 4 chiffres par mois et ce, indéfiniment.

Évidemment, plus vos profits augmenteront, plus les revenus de notre société grandiront. C'est LA solution gagnante pour les deux parties !

Est-ce que cela implique un engagement de votre part ?

Lorsque vous êtes un partenaire passif, aucun engagement à long terme ne vous est imposé, vous pouvez mettre un terme à notre partenariat en tout temps ! Deux consignes de base sont cependant indispensables :

- 1- Comme c'est nous qui avons en charge la promotion de votre compte affilié, afin de vous permettre de générer des bénéfices, nous vous demandons d'adhérer à notre service de diffusion, au tarif avantageux de 47 euros par mois.

Un pourcentage de cette mensualité servira à vous bâtir une équipe solide de revendeur, un second pourcentage soutiendra les frais administratifs de votre compte affilié, et la différence sera remise au service de diffusion. Comme vous voyez, nous travaillons pour vous. Vous êtes copropriétaire d'une micro entreprise et nous sommes vos employés.

- 2- Lorsque votre équipe de vendeurs est complétée, prenez le temps d'en témoigner sur notre blog. Ce sera constructif pour notre concept et vos revenus respectifs continueront d'accroître... encore et toujours !

Quel est le processus une fois obtenu le statut de Partenaire Passif ?

1^{er} et 2^{ème} mois:

Nous élaborons votre stratégie de commercialisation afin de créer votre équipe rapidement.

2^{ème} et 3^{ème} mois:

Cette période est cruciale, c'est la mise sur pied de votre équipe afin d'autofinancer votre compte affilié.

4^{ème} et 5^{ème} mois:

Nous mettons tout en œuvre afin que votre équipe vous procure un revenu mensuel variant entre 800 et 1 200 euros.

Devenez un Partenaire Passif et changez votre vie !

La décision judicieuse que vous avez prise en choisissant de devenir un Partenaire Passif aura un impact direct sur votre rythme de vie ultérieur. Ce choix vous permettra de financer des projets d'envergure tels que l'achat d'une nouvelle demeure, des rénovations, une nouvelle moto ou voiture, quelques voyages par année ou simplement planifier votre retraite. **Quels que soient vos projets d'avenir, un revenu supplémentaire mensuel de 800 à 1 200 euros par mois verra ceux-ci devenir réalité beaucoup plus rapidement que prévu.**

Notre garantie

Évidemment, vous ne souhaitez pas investir temps et argent dans un projet qui ne mène nulle part. Vous exigez une garantie afin de bien dormir sur vos deux oreilles. Nous comprenons votre besoin et c'est pourquoi nous vous offrons une garantie de rendement sur le travail que nous effectuerons pour vous.

En devenant Partenaire Passif, vous bénéficiez d'une garantie de 180 jours sur le rendement des travaux réalisés pour votre compte. Si, après 180 jours, vous n'êtes pas satisfait du rendement obtenu, vous pouvez réclamer le remboursement de vos mensualités versées, moins les sommes précédemment perçues.

Adhérez avant le 16 mars 2012 et devenez un membre prioritaire!

- En adhérant à ce programme avant le 16 mars 2012, vous bénéficiez de la promotion accélérée. Cela signifie que vous pourrez bénéficier de vos gains avant le délai prévu. **Vous bénéficiez d'un processus sur 4 à 5 mois**
- .
- De plus, afin de vous prouver que nous travaillons constamment à accroître le chiffre d'affaire de nos partenaires, vous recevrez un rapport mensuel exclusif des équipes que nous avons créés. Cela vous indiquera que le programme avance et que votre tour suivra !
- En conclusion, en rejoignant le programme avant le 16 mars prochain, vous serez dans la phase I de l'année 2012. Cette phase est très importante, car elle assure la sécurité de vos revenus. Après cette date, la phase II est beaucoup plus lente !

Oui, je suis prêt à devenir Partenaire Passif

Suivez les étapes à la lettre afin de devenir Partenaire Passif !

Étape 1 : Inscrivez-vous au site La Station des Affaires, c'est tout à fait gratuit !

Cliquez ici : http://www.aff.lastationdesaffaires.com/affiliates/signup.php?a_aid=4deeccbb4ea9

Étape 2 : une fois créé votre compte d'affilié, vous n'avez qu'à adhérer à notre service de diffusion au tarif avantageux de 47 euros par mois.

Cliquez ici : <http://lastationdesaffaires.com/service-de-diffusion-11.html>

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous les transmettre par courriel :
admin@lastationdesaffaires.com par téléphone 514 313 1549 Canada